

TRAITEMENT BENZODIAZEPINE ET ALCOOL PONCTUEL

Par qzfbh Postée le 08/05/2021 20:49

Bonjour, je souhaite réduire ma consommation d'alcool, et après m'être rendu compte que certains soir je consommait plus que d'habitude pour calmer une angoisse, j'ai accepté avec le conseil de mon médecin de prendre plutôt de temps en temps un anxiolytique un soir plutôt que de consommer de l'alcool. Je me demandais s'il y avait des risques à prendre un cachet léger le soir, et de consommer de l'alcool de lendemain soir? Y a-t-il des précautions à prendre? En lisant la notice j'ai lu que la demi-vie du cachet est de 8h et qu'au bout de 5 demi-vies, soit 40h, la molécule est éliminée du corps. Est-ce que consommer de l'alcool un peu moins de 24h après la prise du cachet peut être problématique? Je ne parle évidemment pas d'une prise conjointe d'alcool et de cachet. Merci pour votre aide.

Mise en ligne le 10/05/2021

Bonjour,

Nous tenons à saluer d'une part votre prise de conscience vis-à-vis de la fonction anxiolytique qu'avait l'alcool pour vous, et d'autre part votre capacité à avoir su en parler à votre médecin.

Pour ce qui est de votre questionnement concernant l'alternance alcool/benzodiazépines, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre médecin traitant afin d'avoir un avis médical, ce que nous ne pouvons malheureusement pas vous apporter, n'étant pas médecins nous-mêmes.

Cependant, nous comprenons et soutenons votre motivation à réduire les consommations en les espaçant. L'attention que vous portez aux interactions entre les deux substances témoigne également de votre souci de réduire les risques pour votre santé. D'après les informations présentes dans la notice, il nous semble qu'une consommation d'alcool et de benzodiazépines, même espacée de plusieurs heures, peut tout de même entraîner des risques tels qu'une potentialisation de l'effet sédatif commune à ces deux substances. Évidemment, il ne s'agit pas des mêmes risques que lors d'une consommation conjointe. Nous vous conseillons donc d'être attentive à votre état général, et d'éviter d'entreprendre des activités nécessitant la vigilance (conduite, manipulation d'outils...), sous l'emprise de l'un ou de l'autre de ces produits.

Nous espérons avoir pu vous éclairer, dans les limites des connaissances de notre service. Si vous souhaitez bénéficier d'un soutien plus global ou pluridisciplinaire, il vous est possible de solliciter l'aide de professionnels de l'addictologie, dans un cadre non-jugeant, non-payant, et confidentiel. Nous vous proposons, en fin de réponse, quelques adresses se trouvant dans votre département. Il s'agit de dispositifs tels qu'un service d'addictologie proposant des consultations et le soutien d'une équipe, ou encore un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Au sein de ces différents dispositifs, vous pourrez trouver une écoute et des conseils afin de reprendre le contrôle sur vos consommations d'alcool.

Nous vous souhaitons une bonne continuation.

N'hésitez pas à revenir vers notre service en cas de besoin, par chat ou par téléphone (au 0 980 980 930, tous les jours sans exception, entre 8h et 2h).

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 19

11 rue Alphonse SIGRIST
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél : 05 55 74 04 45

Site web : addictions-france.org/etablisements/csapa-de-brive-

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h30-17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h, Des groupes de parole ont lieu le 3ème samedi matin entre 10h et 11h30

COVID -19 : information de septembre 2022 : Accueil dans le respect des protocoles sanitaires

Voir la fiche détaillée

CSAPA- ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 19- CONSULTATION DE PROXIMITÉ DE TULLE

**25 Quai Gabriel Péri
19000 TULLE**

Tél : 05 55 74 04 45

Site web : [addictions-france.org/etablissements/csapa-de-brive-](http://addictions-france.org/etablissements/csapa-de-brive)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (Brive)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous

COVID -19 : information de septembre 2022 : Accueil dans le respect des règles sanitaires

Voir la fiche détaillée

EQUIPE DE LIAISON ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE : ELSA

**Place Jean Tavé
19000 TULLE**

Tél : 05 55 20 17 11

Site web : www.ch-tulle.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Permanence téléphonique : Bureau des infirmières en addictologie: au 05 55 29 79 81 : de 9h à 12h, avec possibilité de laisser un message et des coordonnées sur le répondeur afin d'être rappelé

COVID -19 : information de d'octobre 2022 : accueil dans le respect des règles sanitaires

Voir la fiche détaillée